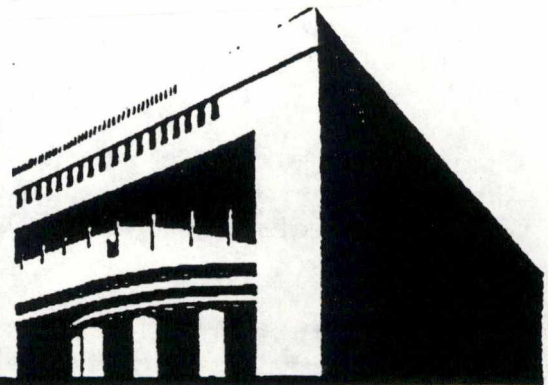


Les Grands Dossiers à Washington

*Un bulletin d'informations de l'Ambassade du Canada
sur les questions commerciales et économiques*
Volume 3, No. 2 Mars 1992



BOIS D'OEUVRE RÉSINEUX

L'ambassade, en étroite collaboration avec l'industrie canadienne, poursuit sa campagne énergique auprès du Congrès et dans les médias américains pour s'assurer que les législateurs et les leaders d'opinion comprennent parfaitement bien la position du Canada. L'ambassadeur Burney a écrit à tous les Sénateurs et membres du Congrès que la question du bois d'oeuvre peut intéresser. Ces derniers ont ensuite reçu une série de feuillets de renseignement et des rencontres ont eu lieu. Le département du Commerce rendra, d'ici le 5 mars, une décision provisoire, à savoir si l'industrie canadienne du bois d'oeuvre touche des subventions donnant matière à compensation. Le Canada poursuit sa contestation des actions américaines au GATT et les décisions finales des autorités américaines pourront faire l'objet d'une contestation devant un groupe spécial binational, conformément aux dispositions de l'ALE.

NÉGOCIATIONS

Les négociations d'un Accord de libre-échange nord-américain se poursuivent à un rythme intensif. Les négociateurs en chef du Canada, des États-Unis et du Mexique se sont rencontrés à Dallas du 17 au 21 février. Des progrès intéressants sont réalisés par les groupes de travail responsables des divers secteurs qui font l'objet de négociations, en vue de préparer l'ébauche, entre crochets, du texte consolidé de l'accord.

La prochaine ronde de négociations pour la conclusion d'une entente canado-américaine sur les services aériens doit se tenir à Ottawa, du 24 au 26 mars. La session de février a été reportée à la demande des États-Unis qui souhaitent disposer de plus de temps pour répondre aux propositions soumises par le Canada en décembre. M. Daniel Molgat, un diplomate de carrière, remplace M. James Harris, qui a pris sa retraite en janvier, au poste de négociateur en chef des accords aériens pour le Canada.

À L'ALE

Le Canada conteste plusieurs interprétations unilatérales des États-Unis sur les règles d'origine de l'ALE. Un groupe spécial de règlement des différends (aux termes de l'ALE) a été formé pour examiner la revendication du Canada selon laquelle le Service américain des douanes a statué, à tort, que les frais d'intérêts non hypothécaires ne pouvaient être inclus dans le calcul du contenu canadien et américain. Récemment, le Canada a aussi demandé la tenue de consultations dans le cadre de l'ALE sur plusieurs autres interprétations particulièrement importantes pour le secteur de l'automobile, qui ont été faites à l'occasion de la vérification entreprise par le Service américain des douanes sur les importations de véhicules de Honda Canada, et dont les conclusions devraient être connues d'ici la fin février. L'ambassadeur Burney a déclaré publiquement que le Canada est prêt à contester aussi énergiquement que possible les décisions américaines qui vont à l'encontre de l'ALE.

À L'ADMINISTRATION

La Food and Drug Administration (FDA) examine les commentaires formulés par le public sur les vastes propositions touchant l'étiquetage en matière de nutrition formulées en novembre. En vertu de la Nutrition Labeling and Education Act de 1990, qui modifie sensiblement l'étiquetage en matière de nutrition des produits alimentaires, notamment des produits importés, la FDA doit mettre au point la version définitive des règlements d'ici novembre 1992 et les mettre en œuvre avant mai 1993. Le département de l'Agriculture a aussi formulé des propositions similaires à celles de la FDA pour l'étiquetage de la viande et de la volaille. Le Canada a fait parvenir ses observations aux deux organismes et demandé une prolongation de la période prévue pour se conformer aux règlements. Des colloques sur les changements proposés sont présentement offerts aux

exportateurs canadiens par le ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur (communiquer avec Peter Egyed, au (613) 991-9484).

« Dans sa décision provisoire du 13 février, la Commission du commerce international des États-Unis rejetait l'imposition de droits antidumping demandée par l'industrie contre les importations d'hydroxyde de potassium en provenance du Canada. Les enquêtes de la Commission et du département du Commerce sont donc terminées.

« Le 13 février, le département du Commerce rendait une décision provisoire de dumping, qui établissait la marge de dumping des importations de magnésium de la Norsk Hydro à près de 33 %. Dans le cas d'un deuxième exportateur, Timminco Ltd., on a conclu que le taux était négligeable. En décembre, les conclusions de l'enquête parallèle sur une décision provisoire en matière de droits compensateurs avaient été les mêmes. Une décision finale devrait être rendue le 27 avril dans les deux cas. Le Canada conteste la position de l'industrie américaine devant le Comité du GATT sur les subventions.

« Le 12 février, une demande d'enquête pour l'imposition de droits compensateurs était déposée contre les importations de sismographes portatifs du Canada. Le département du Commerce doit décider, d'ici vingt jours, s'il procèdera à une enquête.

« Le 20 février, le département du Commerce entreprenait une enquête antidumping contre les importations de câbles souterrains de moyenne tension servant à la distribution de l'électricité en provenance du Canada. La Commission du commerce international des États-Unis doit rendre une décision provisoire de préjudice d'ici le 16 mars, et la décision provisoire de dumping du département du Commerce est attendue d'ici le 9 juillet.

« La décision finale de dumping du département du Commerce contre les importations de syénite néphélinique doit être rendue d'ici le 10 mars. En décembre, une marge préliminaire de dumping d'un peu moins de 10 % a été établie pour le seul exportateur canadien.

« En ce qui a trait à la bière, le groupe spécial du GATT constitué pour examiner la plainte du Canada concernant les pratiques discriminatoires du gouvernement fédéral et des gouvernements des États américains a transmis son rapport sur une base confidentielle aux deux gouvernements. Le 18 février, les membres du GATT ont officiellement adopté le rapport du groupe spécial sur les pratiques de commercialisation de la bière canadienne et le Canada a de nouveau indiqué son intention de se conformer aux recommandations du groupe spécial.

AU CONGRÈS

« Le 17 février, le Sénat adoptait une législation nationale sur la Sécurité énergétique. L'ambassade, en collaboration avec une coalition de l'industrie, a réussi à faire retirer du projet de loi les dispositions Domenici-Wirth qui étaient incompatibles avec l'ALE. Ces mesures auraient été discriminatoires à l'endroit du gaz naturel en provenance du Canada. Les propositions en vue de permettre l'exploitation de l'Arctic National Wildlife Refuge, ce à quoi le Canada s'opposait, avaient été retirées du projet de loi précédemment. L'ambassade continue de s'opposer à une disposition approuvée par le Sénat qui limiterait aux fournisseurs américains l'accès à un programme volontaire de suralimentation pour l'enrichissement de l'uranium. La Chambre des représentants devrait examiner un projet de loi similaire sous peu.

« Le Congrès a inclus les sanctions contre Cuba dans l'Export Administration Act que le Président devra signer. Cette loi, qui interdit aux filiales de sociétés américaines à l'étranger de faire affaire avec Cuba, a de meilleures chances d'être promulguée. Contrairement aux versions antérieures, cette loi couvre un plus grand nombre de points et il est donc moins probable qu'elle fasse l'objet d'un veto présidentiel. La libéralisation accrue des exportations de produits de télécommunications et de logiciels à l'ancienne URSS, une question qui divise l'Administration et le Congrès, est toutefois un élément controversé de la législation.

« La situation de la Defense Production Act, qui fait l'objet de consultations à la Chambre des représentants et au Sénat depuis plusieurs mois, devient plus urgente. La prolongation des

autorisations prend fin au début de mars. Le projet de loi à l'étude traite les fournisseurs canadiens de façon équitable.

L'Administration, le Congrès et l'industrie discutent de la façon de faire face aux réductions des dépenses en matière de défense sans paralyser la base de l'industrie de la défense. Les réductions des dépenses consacrées à la défense et les nouvelles politiques d'achat du Pentagone ont été condamnées par le Congrès et l'industrie qui les ont qualifiées d'irréalistes et d'impossibles à mettre en œuvre sans sacrifier la future capacité industrielle. Le débat devrait se poursuivre pendant plusieurs mois, le thème de la création d'emplois devenant de plus en plus important dans le contexte d'une année de campagne électorale.

BANQUE MONDIALE

La plupart des républiques de l'ancienne Union soviétique ont soumis une demande d'adhésion au Fonds monétaire international et à la Banque

mondiale. La Banque mondiale élabore présentement une série de projets qui permettront à d'importantes opérations de prêt d'aller de l'avant d'ici le milieu de 1993. Une proposition prévoyant l'embauche de 130 professionnels pour répondre aux besoins découlant d'une augmentation aussi importante des opérations de prêt a été soumise à la Banque mondiale et devrait être approuvée.

EXPANSION DU COMMERCE

L'ambassade lance un bulletin trimestriel qui fournira des renseignements pertinents sur le marché américain des produits et de services environnementaux, un marché dépassant les 100 milliards de \$US. Les entreprises canadiennes qui souhaitent recevoir ce bulletin d'information n'ont qu'à faire parvenir une demande à cet effet à l'ambassade (Peter Drabble : télécopieur (202) 682-7619).

Pour de plus amples renseignements...

Voici une liste des agents de l'Ambassade qui suivent de près les événements décrits dans le présent document. Le numéro de téléphone principal de l'Ambassade est le (202) 682-1740

ALE et politique commerciale

William Dymond, Ministre-conseiller, poste 7334

Politique économique

Ted Hobson, Ministre-conseiller, poste 7427

Développement commercial

David Ryan, Ministre-conseiller, poste 7742

Congrès

Michael Leir, Conseiller, poste 7344

Énergie

Guy Saint-Jacques ou
Margaret Martin, Conseillers,
postes 7741 ou 7506

Banque mondiale

Astrid Pregel, Conseiller, poste 7719

